

13 juin 2009 – Saint-Martin Sepert

Monsieur André Hénaux, maire de Saint-Martin, et hôte de l'assemblée générale souhaite la bienvenue à l'assistance et au conseil d'administration du club.

Il se félicite de la bonne santé de l'association, et émet le souhait de reprendre une licence, afin de réintégrer cette sympathique et dynamique association.

Francis Tintignac ouvre ensuite les travaux de l'assemblée générale à 18 heures 45:

Au nom du Conseil d'administration, des joueuses et des joueurs, je souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à notre 10^{ème} assemblée générale.

Merci aux 3 municipalités de l'entente pour les aides financières accordées chaque année, ainsi que pour la mise à disposition gracieuse des locaux et matériels

Je remercie Monsieur le Président du Conseil Général de la Corrèze et les Conseillers Généraux des cantons de Lubersac et d'Uzerche, pour la subvention accordée.

Merci également à Monsieur le Député de la circonscription de Tulle, à Monsieur le Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'à Monsieur le Directeur du CDOS pour les subventions accordées.

Merci au Directeur de la Société Gepsa d'Uzerche, qui cette année encore, a apporté une aide financière à l'association.

Tous mes remerciements aux organes de presse écrite et parlée (La Montagne, le Populaire, l'Echo de la Corrèze, la Vie Corrèzienne, et Radio France Limousin) qui passe régulièrement dans leurs éditions les événements qui contribuent à la vie de notre association.

Les résultats et actualités du club sont également diffusés sur le site de nos amis de Bousicoufoot de Lubersac, et depuis avril sur notre site Internet <http://ecsympa.net>

Ce site est régulièrement mis à jour, et il devrait devenir le principal outil de communication du club.

N'hésitez pas nous rendre visite via ce service.

Un énorme merci à nos amis du Comité Régional Handisports pour leur fidélité au tournoi annuel du club.

Enfin, je remercie le Comité Départemental de la Corrèze, et notamment Nicole Cailleaud, la secrétaire, pour la qualité de son assistance et pour son humeur toujours égale.

Cette année, six postes sur neuf sont à renouveler au sein du conseil d'administration.

Le président passe ensuite la parole à Yves Chefdeville pour le rapport moral

RAPPORT MORAL

Après avoir enregistré une perte significative de licenciés lors de la saison 2007/2008 de l'ordre de 30%, le club a redressé la barre en licenciant 8 nouveaux joueurs, ce qui en ramène le nombre à 34.

Fort de cette remontée d'effectifs, et du très bon fonctionnement de l'école de tennis de table, je ne désespère pas de récupérer le label « Club Corrèze », qui est très important en terme d'image de marque du club.

D'autre part, les interventions d'Eric Lortholary au collège de Lubersac, en partenariat avec la DDJS, a contribué à cette remontée.

Le renouvellement des générations, et l'augmentation des licenciés, étaient des objectifs annoncés pour la saison qui s'achève, et ils ont été tenus.

Un réajustement des cotisations est nécessaire, car celles-ci n'ont pas été augmentées l'an passé:

Nouveaux tarifs 2009/2010

Traditionnelles

<i>Plus de 18 ans</i>	<i>:</i>	<i>60 euros</i>
<i>Moins de 18 ans</i>	<i>:</i>	<i>40 euros et 35 euros selon la catégorie</i>

Promotionnelles

<i>Plus de 18 ans</i>	<i>:</i>	<i>25 euros</i>
<i>Moins de 18 ans</i>	<i>:</i>	<i>15 euros (toutes catégorie)</i>

L'inscription au critérium sera prise en charge par le club, mais je demande à tous les inscrits de participer à tous les tours de cette compétition.

La saison 2008/2009 a débuté par le traditionnel tournoi (5ème du nom) organisé par le club dans le cadre de la fête de Saint - Pardoux, le 24 août 2008.

Ce tournoi, qui a encore battu le record d'affluence de l'an dernier, était parrainé par Jean-François Ducay, qui s'envolait quelques jours plus tard pour Pékin, dans le cadre des jeux Paralympiques.

Palmarès :

<i>Toutes catégories</i>	<i>:</i>	<i>David Roubeyrie (Beynat-Aubazine)</i>
<i>Catégorie « handisport »</i>	<i>:</i>	<i>Florian Albrecht (Panazol)</i>
<i>Tournoi complémentaire</i>	<i>:</i>	<i>Florian Albrecht (Panazol)</i>
<i>Catégorie jeunes</i>	<i>:</i>	<i>Romain Goryl (Saint-Yrieix la Perche)</i>
<i>Meilleure féminine</i>	<i>:</i>	<i>Perrine Tintignac (EC Sympa)</i>

Le repas du club a eu lieu le 06 décembre 2008 à Saint - Pardoux.

Une partie des bénéfices de cette soirée a été reversée au Téléthon et au Sidaction, à raison de 30 euros pour chacun.

Le 14 mars 2009, le club a accueilli la troupe de théâtre de la Boucle d'Uzerche, qui a ravi la centaine de spectateurs présents à la soirée, avec la pièce intitulée « Choco ou latine ».

Il est possible que nous renouvelions cette expérience en 2010.

Les bénévoles du club ont encore été mis à contribution le 22 mars 2009, pour l'organisation des finales fédérales par classement, à Lubersac. Mille fois merci à eux.

Le repas du 04 avril 2009, organisé dans le cadre du 10ème anniversaire du club a permis de passer une agréable soirée, malgré une assistance moyenne, que je remercie néanmoins.

La formule « tout compris » a coûté plus cher, mais a permis aux bénévoles de profiter pleinement de cette soirée, ce qui quelque part remercie leur investissement.

Je rappelle à l'assemblée que le club met en vente du vin de Bergerac cuvée anniversaire, et qu'il nous en reste quelques bouteilles

Les Objectifs fixés pour 2008/2009 ont été respectés pour la plupart

- ✓ *augmentation des effectifs (+ 30%)*
- ✓ *renouvellement des générations*
- ✓ *tournoi d'été*
- ✓ *repas en avril 2009 (spécial 10ème anniversaire)*
- ✓ *formation (regroupement des entraîneurs à Bugeat)*

Le déplacement sur un événement « ping » n'a pu se faire, car la priorité était l'organisation de la soirée anniversaire.

Le contrat avec le collège a été modifié, et Eric Lortholary est intervenu grâce à l'aide du Conseil National pour le Développement du Sport.

Les Objectifs 2009/2010

- ✓ *Label Club Corrèze*
- ✓ *tournoi d'été*
- ✓ *repas en novembre 2009 (en principe farcidure)*
- ✓ *déplacement sur un événement de tennis de table*
- ✓ *sortie cohésion*
- ✓ *renouvellement des maillots*

QUESTIONS : néant

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

Le Président donne ensuite la parole à Eric Lortholary pour le rapport sportif

RAPPORT SPORTIF

A l'issue de la dernière journée le 17 mai 2009, à Ussel (journée Joseph Catania) les classements sont les suivants :

L'équipe de D1 termine 5^{ème} lors de la 1^{ère} phase et 7^{ème} en seconde phase. Même si cette équipe redescend en D2 lors du prochain championnat, elle a réalisé une saison remarquable.

La D3A termine 5^{ème} de sa poule et 15^{ème} sur 24 au classement général

La D4A termine 7^{ème} de poule et 11^{ème} sur 15 au classement général.

L'équipe jeunes (- de 15 ans) a terminé seconde de poule et 3^{ème} à la journée finale de Beynat le 10 mai.

Elle termine également 4^{ème} aux interclubs à Allassac.

Après un joli parcours en poule, qui les a vu terminer premiers, Perrine Tintignac et Eric Lortholary ont été sortis en 1/8 de finale de la Coupe de la Corrèze 2^{ème} série, par la Raquette Ardoisère d'Allassac, futurs vainqueurs de l'épreuve.

13 joueurs ont disputé les critères (départemental, régional, et national).

Parmi les résultats marquants, notons le maintien en régional d'Antoni Calvet (- de 11 ans) sur les 4 tours de régional.

Florian Allafort (- de 11 ans) a disputé les 2 premiers critères en régional; est descendu en départemental pour le 3^{ème}, qu'il a remporté, ce qui lui a permis de remonter pour le 4^{ème} tour en régional, et de s'y maintenir pour le début de saison prochaine.

Timoté Calvet et Benjamin Berqué ont répondu présent à chaque tour du critérium départemental des moins de 15 ans, et s'y sont comportés de manière plus que satisfaisante, dans une compétition relevée.

Eric Lortholary a disputé le 1^{er} critérium en régional, grâce à sa victoire dans le dernier critérium départemental de la saison passée.

Enfin, Perrine Tintignac (- de 18 ans) a disputé 2 tours de critérium en national à Bressuire et Toulouse, a remporté le 4^{ème} critérium en régional et a terminé 1^{ère} lors des finales fédérales par classement (tableau 750)

Le club termine 1^{er} du championnat régional féminin par équipes (1^{ème} phase) et 2^{ème} (2^{ème} phase) en entente avec le clubs d'Allassac .

Antoni Calvet a représenté le club et le département aux Inter-Comités de Boyardville les 27 et 28/10/2008.

Le club est 6^{ème} au Trophée Jeunes, 8^{ème} au Challenge Coste, et 12^{ème} au Challenge Perrin

Nous pouvons applaudir ces excellents résultats.

Les récompenses sont remises aux jeunes du club

Afin de respecter la coutume, le conseil d'administration a également décidé de récompenser Eric et Lionel , pour leur investissement dans le fonctionnement du club; les cadeaux leur sont remis par Francis Tintignac et Yves Chefdeville.

Eric Lortholary reprend la parole pour terminer le rapport sportif

Objectifs pour 2009/2010

- ✓ *Remontée de l'équipe 1 en D1*
- ✓ *Inscription de 3 équipes*
- ✓ *pérenniser la participation des jeunes aux compétitions qui leur sont réservées*
- ✓ *Continuer l'intégration des jeunes dans le championnat senior*
- ✓ *Stabiliser le nombre d'adultes en critérium*
- ✓ *Participation à la coupe de la Corrèze*
- ✓ *organisation de compétitions homologuées*

Nouveautés pour la saison 2009/2010 :

Une nouvelle grille de classement sera mise en place, intégrant la parité dames / hommes, après reclassement des anciens classements féminins de 300 à 500 points, dans une grille transitoire.

Pour finir, la nouvelle grille s'étalera du classement 5 (le plus bas) au classement 19 (plus haut avant numérotation)

Parité des points messieurs/dames

Actuellement, un joueur qui débute la pratique du tennis de table se voit attribuer 650 points contre 300 points pour une joueuse.

Avec la mise en place de la parité hommes/femmes, tout joueur débutant le tennis de table se verra attribuer 500 points, quelque soit son sexe.

Pour mettre en place cette nouvelle valeur initiale au début de la saison 2009/2010, il est important de reclasser les joueuses ayant un classement compris entre 300 et 500 points.

Voici le tableau qui servira à effectuer cette transition :

GRILLE DE TRANSITION	
<i>Classements en points avant transition</i>	<i>Classements en points après transition</i>
<i>Entre 300-349 points</i>	<i>500 points</i>
<i>Entre 400-449 points</i>	<i>540 points</i>
<i>Entre 500-549 points</i>	<i>580 points</i>

Exemple : Estelle possède 361 points en classement officiel de juillet 2009. Selon la grille de transition,

Estelle verra donc son classement officiel de juillet 2009 passer de 361 points à 520 points.

Estelle recevra donc sa licence pour la phase 1 de la saison 2009/2010 avec une valeur de 520 points.

Modification de l'appellation des tranches du classement

Enfin, les anciens classements disparaissent pour laisser place à une nouvelle grille de classement, bien plus lisible et en harmonie avec les tranches de 100 points :

ANCIENNE GRILLE DES CLASSEMENTS		
<i>Anciens classements</i>	<i>Équivalence en points (M/F)</i>	<i>Points moyens par classement (M/F)</i>
25	(1800-*) / (1450-**)	1850 / 1500
30	(1700-1799) / (1350-1449)	1750 / 1400
35	(1600-1699) / (1250-1349)	1650 / 1300
40	(1500-1599) / (1150-1249)	1550 / 1200
45	(1400-1499) / (1050-1149)	1450 / 1100
50	(1300-1399) / (950-1049)	1350 / 1000
55	(1200-1299) / (850-949)	1250 / 900
60	(1100-1199) / (750-849)	1150 / 800
65	(1000-1099) / (650-749)	1050 / 700
70	(900-999) / (550-649)	950 / 600
75	(800-899) / (450-549)	850 / 500
80	(700 - 799) / (350 - 449)	750 / 400
85	(680 - 699) / (330 - 349)	690 / 340
90	(660 - 679) / (310 - 329)	670 / 320
NC	< 660 / < 310	650 / 300

* Joueurs n'apparaissant pas dans les 1000 premiers.

** Joueuses n'apparaissant pas dans les 300 premières.

**NOUVELLE GRILLE
DES CLASSEMENTS**

<i>Nouveaux classements</i>	<i>Messieurs - points</i>	<i>Dames - points</i>	<i>Points moyens par classement</i>
20	2000 – *		2050
19	1900 – 1999		1950
18	1800 – 1899		1850
17	1700 – 1799		1750
16	1600 – 1699		1650
15	1500 – 1599	1500 – **	1550
14	1400 – 1499	1400 – 1499	1450
13	1300 – 1399	1300 – 1399	1350
12	1200 – 1299	1200 – 1299	1250
11	1100 – 1199	1100 – 1199	1150
10	1000 – 1099	1000 – 1099	1050
9	900 – 999	900 – 999	950
8	800 – 899	800 – 899	850
7	700 – 799	700 – 799	750
6	600 – 699	600 – 699	650
5	500 – 599	500 – 599	550

* Points du 1001^{ème} joueur

** Points de la 301^{ème} joueuse

QUESTIONS : néant

Le rapport sportif est adopté à l'unanimité

Le Président donne la parole à Lionel Jacqueline pour le rapport financier

RAPPORT FINANCIER

Le solde de la saison fait apparaître un déficit de 198,04 euros par rapport au solde de début d'exercice.

Ceci s'explique en partie par le déficit du repas du 4 avril dernier, en raison de sa formule « tout compris »

Ce déficit a été partiellement comblé par les bénéfices générés par la pièce de théâtre (113,18)

Le tournoi d'août et les finales fédérales par classement ont dégagé une marge de 489,77.

La vente de vin rapportera environ 600 euros, d'ici la fin de l'année.

Les subventions ont représenté un montant de 2180 euros.

Enfin, le poste de dépenses le plus important est représenté par tout ce qui concerne le paiement des licences, réaffiliation, engagement d'équipes pour un montant de 1979,15

QUESTIONS :

Sandrine Chassaing, représentant la commune de Saint-Ybard, demande si le déficit du repas du 4 avril remettait en question la formule choisie. La réponse est non

	1 295,27	12 048,61	12 246,65	1 097,23	-198,04
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	1 295,27	12 048,61	12 246,65	1 097,23	-198,04

RECETTES		DEPENSES	
Soirées	5 000,00	Soirées	3 500,00
Tournois	750,00	Tournois	200,00
Mécènes	350,00	Entraînements	500,00
Communes (Saint-Martin, Saint-Pardoux, SaintYbard)	910,00	Sortie cohésion sortie compétition importante	1 500,00
Conseil Général	350,00	Formation, stages	230,00
DDJS (Réserve parlementaire)	600,00	Frais fonctionnement, petit matériel, affranchissements, représentation	850,00
Assemblée Générale	500,00	Assemblée générale	700,00
Cotisations	1 300,00	Licences	1 200,00
Vente de vin 10ème anniversaire	470,00	Brochure	120,00
Participation licenciés aux sorties	1 000,00	Engagements équipes, réaffiliation, coupe critérium, abonnement	800,00
		Assurance	150,00
		Hébergement site INTERNET	130,00
		Renouvellement maillots	600,00
		Déplacements	400,00
		Frais de représentation	350,00
	11 230,00		11 230,00

Cumul de ECSYMPA du 08/06/2008 au 13/06/2009 (en Euro)

Logiciel Compte pour Windows - Licence de Les p'tits artistes

Dépenses			-12 246,65	
ACTION CNDS			-950,00	8%
COLLEGE	-950,00	8%		
ASPTT			-66,00	1%
REMBOURSEMENT	-66,00	1%		
ASSEMBLEE GENERALE			-701,55	6%
DEPENSES	-654,56	5%		
RECOMPENSES	-46,99	0%		
CD19			-1 979,15	16%
ABONNEMENT MAGAZINE	-39,00	0%		
BROCHURE	-113,00	1%		
CAUTION ARBITRAGE	-31,00	0%		
CAUTION EQUIPES	-56,00	0%		
COUPE	-10,00	0%		
CPS	-8,00	0%		
CRITERIUM	-299,75	2%		
ENGAGEMENTS EQUIPES	-73,00	1%		
FINALES FEDERALES	-10,00	0%		
INTERCLUBS	-5,20	0%		
LICENCES	-1 106,20	9%		
MUTATION	-55,00	0%		
REAFFILIATION FFTT	-173,00	1%		
CHEQUE UP			-12,00	0%
REMBOURSEMENT	-12,00	0%		
DONS			-60,00	0%
SIDACTION	-30,00	0%		
TELETHON	-30,00	0%		
FONCTIONNEMENT			-1 859,76	15%
AFFRANCHISSEMENT	-275,88	2%		
ASSURANCE	-148,00	1%		
DEPLACEMENTS	-385,40	3%		
ENTRAINEMENTS	-525,90	4%		
FRAIS CCP	-14,00	0%		
INFORMATIQUE	-176,06	1%		
PETIT MATERIEL	-147,95	1%		
REPRESENTATION	-186,57	2%		
FOND DE CAISSE			-650,00	5%
DEBIT	-650,00	5%		
FORMATION			-60,00	0%
ENTRAINEUR REGIONAL	-60,00	0%		
MATERIEL			-738,92	6%
SPORTIF	-738,92	6%		
REPAS CLUB			-183,58	2%
DEPENSES	-183,58	2%		
SOIREES			-3 140,71	26%
ANIMATION	-480,00	4%		
DEPENSES	-2 577,19	21%		
SACEM	-83,52	1%		
THEATRE			-291,82	2%
DEPENSES	-141,82	1%		
TROUPE	-150,00	1%		
TOURNOIS			-234,73	2%
DEPENSES	-234,73	2%		
VIN			-1 318,43	11%
ACHAT	-1 318,43	11%		
Recettes			12 048,61	
ASPTT			66,00	1%
SUBVENTION	66,00	1%		
ASSEMBLEE GENERALE			420,00	3%

RECETTES	420,00	3%		
CHEQUE UP			12,00	0%
VERSEMENT	12,00	0%		
COTISATIONS			1 200,00	10%
	1 200,00	10%		
FONCTIONNEMENT			4,00	0%
	4,00	0%		
FOND DE CAISSE			650,00	5%
CREDIT	650,00	5%		
REPAS CLUB			360,00	3%
RECETTES	360,00	3%		
SOIREES			2 685,90	22%
BUVETTE	701,90	6%		
REPAS	1 984,00	16%		
SUBVENTIONS			3 130,00	26%
CONSEIL GENERAL	350,00	3%		
FNDS	950,00	8%		
FONDS PARLEMENTAIRE	660,00	5%		
MAIRIE ST-MARTIN	250,00	2%		
MAIRIE ST-PARDOUX	360,00	3%		
MAIRIE ST-YBARD	300,00	2%		
MECENES	260,00	2%		
THEATRE			405,00	3%
BUVETTE	55,00	0%		
ENTREES	350,00	3%		
TOURNOIS			724,50	6%
BUVETTE	529,50	4%		
ENGAGEMENT	145,00	1%		
ORGANISATION	50,00	0%		
VENTES			466,21	4%
ACCESSOIRES	113,37	1%		
CHAUSSURES	53,42	0%		
RAQUETTES	164,42	1%		
SURVETEMENTS	15,00	0%		
TABLES HS	120,00	1%		
VIN			1 925,00	16%
STOCK	470,00	4%		
VENTE	1 455,00	12%		
Solde			-198,04	

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Sandrine Chassaing, représentant la commune de Saint-Ybard, demande si l'association a l'intention de refaire des manifestations sur sa commune et notamment un repas, comme cela se faisait au début.

Le conseil d'administration n'y est évidemment pas opposé et inscrira cette demande à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Monsieur André Hénaux, maire de Saint-Martin déconseille l'organisation de repas à Saint-Martin, car la cuisine est un peu petite; il est par contre favorable à accueillir d'autres manifestations telles que concours de belote.

Monsieur Bruno Vernedal, président du Comité Départemental de Tennis de Table indique 2 nouveautés pour la prochaine saison :

- × la saisie des licences via internet*
- × appel provisionnel de paiement des licences en 2 tiers et régularisation en fin de saison, afin de supprimer les chèques avec petits montants, et éviter les oublis*

Monsieur Jean-Claude Cueille, représentant la municipalité de Lubersac, indique que celle-ci a donné une suite favorable à la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'association.

ELECTIONS

6 sortants : Francis Tintignac, Eric Lortholary, Lionel Jacqueline, Yves Chefdeville : fin de mandat statutaire

Les postes laissés vacants par les démissions de Didier Frideloux et Patrick Villatoux sont également à pourvoir

PRESENTATION DES CANDIDATS :

Francis Tintignac, Eric Lortholary, Lionel Jacqueline, Yves Chefdeville, Michel Mazubert, Claude Berqué

RESULTATS : les 6 candidats sont élus à l'unanimité

Le Conseil d'Administration désignera le bureau lors de sa prochaine session

Le Président lève la séance à 20 heures et invite l'assistance au pot d'honneur et au barbecue.